

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Monteur en installations sanitaires

Appelé plus communément plombier, le monteur en installations sanitaires, consacre une part importante de son temps aux réparations d'urgence, mais c'est aussi un ouvrier qualifié qui installe et entretient les canalisations industrielles et domestiques d'eau, de gaz ou d'air comprimé

Il travaille d'après le plan du maître d'œuvre qui indique la répartition et l'emplacement des appareils ainsi que le parcours des canalisations. Il peut mettre lui-même au point des schémas d'installation à partir de ses propres relevés.

Son activité :

- Repérer les emplacements des conduites et des appareils.
- Exécuter des percements des différentes parois (murs, planchers et cloisons).
- Façonner, assembler des canalisations et les raccorder aux appareils sanitaires.
- Mettre en service l'installation.
- Dans une construction neuve, intervenir par étapes successives, en coordination avec les différents corps d'état.
- En début de chantier : poser des réseaux.
- En cours de chantier : poser des appareils sanitaires liés au bâti (baignoire, bac à douche, appareils suspendus ou encastrables).
- En fin de chantier : pose d'appareils sanitaires (chauffe-eau solaire, électrique, thermodynamique, ...), pose d'installations aérauliques (ventilation naturelle, ventilation mécanique simple flux et double flux en habitat individuel)
- Effectuer aussi des réparations et des remises en état : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils.

Même si elle demeure très manuelle, la plomberie a connu d'importantes évolutions techniques au cours des dernières années. De nouveaux matériaux, comme le plastique, sont apparus. Ils s'ajoutent à l'inox, au fer, à l'acier, au zinc et au cuivre. Se tenir informé est nécessaire.

Débouchés :

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines...) dans une grande entreprise ou chez un artisan.

La plupart du temps les emplois se trouvent dans les entreprises de petite taille (moins de vingt salariés), qui rencontrent d'ailleurs des difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h

Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques–Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- Math – sciences coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère : anglais coeff.1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Principales poursuites d'études :

- Autre CAP (en 1 an) dans une spécialité voisine : CAP Installateur thermique
- BP (Brevet professionnel) Monteur en installations de génie climatique
- BP Equipements sanitaires
- Mention complémentaire (MC) Zinguerie
- MC Maintenance en équipement thermique individuel
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Enseignements professionnels

Enseignement technologique et professionnel :

- Les élèves apprennent à organiser leur travail, à préparer, choisir les matériaux et les outils, respecter les étapes de la réalisation de l'ouvrage.
- Ils apprennent, à l'aide d'un plan, à tracer eux-mêmes des schémas fluidiques (transport d'eau, de gaz, de fuel...) ou électriques, à réaliser des installations et raccorder des appareils.
- Ils découvrent les différents matériaux (acier, inox, cuivre, aluminium, matériaux de synthèse, matériaux d'isolation et d'étanchéité...) et leur compatibilité.
- Ils étudient les produits de la profession (colles, adhésifs...) et les outils utilisés (coupe-tube, pinces à cintrer, chalumeau...)
- Les élèves acquièrent les règles d'hygiène et de sécurité au travail. Ils acquièrent également les méthodes de contrôle de qualité du travail effectué et de détection des défauts et malfaçons.

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Enseignement professionnel :

- Etude et préparation d'une intervention, coeff. 4
- Réalisation d'un ouvrage courant, coeff. 9 (dont 1 pour la vie sociale et professionnelle)
- Réalisation de travaux spécifiques, coeff. 2

Enseignement général :

- Français et histoire géographie coeff. 3

Où se former dans les Bouches du Rhône ?

- **En lycée public**

Marseille 11^e – LP René Caillié

Miramas – LP Les Alpilles

- **En apprentissage**

Aix en Provence – Centre de formation du Bâtiment d'Aix les Milles

Arles – CFA du Bâtiment

Marseille 11^e – Centre de formation du Bâtiment de Marseille

Marseille 12^e – CFA régional des Compagnons du Devoir du Tour de France

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale